



Patrimoine naturel des outre-mer,
un atout pour le développement



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



The background of the entire page is a photograph showing a vast number of birds, likely terns, in flight. They are scattered across a clear blue sky that transitions into a bright, hazy horizon over the ocean. In the foreground, there is a rocky or vegetated shoreline with some birds resting on the ground. The overall scene is one of a thriving, natural habitat.

Patrimoine naturel des outre-mer, un atout pour le développement

Les régions et collectivités d'outre-mer accueillent une nature d'exception. Joyaux de la biodiversité française, les espèces et écosystèmes qu'abritent la Guadeloupe, la Guyane, Mayotte, la Réunion ou encore la Nouvelle-Calédonie sont d'une valeur écologique, économique et sociale inestimable.

Face aux enjeux de développement des territoires d'outre-mer, ce patrimoine naturel, unique au monde, est une force et un atout. La préservation et la valorisation de cette biodiversité extraordinaire sont une source de développement des territoires.

Par le biais d'exemples concrets de richesses générées par des aires protégées ultra-marines, cette brochure s'adresse aux décideurs, pour les convaincre d'investir dans la protection de la nature, pour un développement durable et soucieux du bien-être de ses citoyens.

- ◀ Anolis marmoratus chrysops © Thomas Delhotal
- ▼ Envol de la colonie de Sternes royales et de Cayenne. © Stéphane Hamel



Patrimoine naturel des outre-mer, Les aires protégées ultra- marines, des richesses inestimables

Un espace naturel protégé génère toujours plus de richesses qu'il n'en coûte, qu'il s'agisse de richesses économiques ou sociales. La protection de la nature garantit des environnements sains et variés, sources de la survie de l'homme, du bien-être et de la prospérité économique¹. Une nature en bonne santé produit non seulement des biens et services dont notre société dépend (nourriture, eau, air pur, etc.) mais constitue également une source de bien-être

non négligeable pour les populations (amélioration de la santé physique et mentale, loisirs, etc.)². Protéger la nature, c'est aussi créer des emplois durables³. Dans l'Union européenne, presque 14,6 millions d'emplois ont été évalués comme dépendant de la conservation de la biodiversité. Toujours en Europe, une étude estime qu'investir 6 milliards d'euros par an dans le réseau écologique de sites protégés Natura 2000, revient à créer 180 000 emplois à temps plein (ETP), le plus souvent dans des zones économiquement peu développées⁴.

Une aire protégée génère des richesses qui dépassent, de beaucoup, la protection des habitats et des espèces sauvages. Dans les territoires ultramarins, l'absence du réseau Natura 2000, un des piliers de la protection de la nature en Europe, explique le peu d'études sur les retombées socio-économiques générées à l'échelle d'un site.

¹BirdLife International (2012), Conseils pour retours sur investissement. Faire du budget de l'UE un outil au service des hommes et de la nature.

²BirdLife International (2006), Le bien-être grâce à la nature dans l'Union européenne.

³BirdLife International (2009), Croissance, emploi et biodiversité. L'apprentissage par la pratique.

⁴BirdLife International (2012), Conseils pour retours sur investissement. Faire du budget de l'UE un outil au service des hommes et de la nature.

> www.birdlife.org



La LPO / BirdLife France, AMAZONA en Guadeloupe, le GEPOGen Guyane, les Naturalistes de Mayotte, la SEOR à La Réunion et la SCO / BirdLife Nouvelle-Calédonie ont conduit, en 2014, une étude socio-économique pour rendre compte de l'atout que représente la protection de la nature pour le développement. Son objectif ? Permettre une meilleure connaissance des aires protégées et accompagner les décideurs dans les politiques d'aménagement du territoire.

Sur 6 sites étudiés, 5 Réserves naturelles nationales (RNN) et 1 Parc provincial, les retombées socio-économiques directes, indirectes et induites sont supérieures aux coûts de gestion. Plus de 90 % de ces retombées bénéficient directement au territoire à l'échelle régionale. Bien que ces résultats confirment le profond ancrage et l'effet attractif d'une aire protégée pour son territoire, ils restent largement sous-estimés, tant certaines retombées sont difficiles à chiffrer.

Au travers d'exemples concrets, cette brochure tente de mettre en lumière les avantages induits par la création d'espaces naturels protégés. De l'impact direct sur la protection de la nature (p. 6), aux impacts sur les secteurs du tourisme, de l'agriculture (p. 10), ou encore de l'éducation et la formation (p. 12), ces retombées vont au-delà de la mission première des aires protégées. Grâce à leur implication sur le terrain, les aires protégées sont des vecteurs de promotion des territoires, au niveau local (p. 14) et régional (p. 16).

- ◀ Fleur de Vanille Humblot © Thomas Roussel /RNN M'bouzi
- ◀ Suivi des récifs coralliens lors de l'opération Reef Check 2013 © Thomas Roussel/RNN M'bouzi
- ▲ La Réserve naturelle de M'bouzi vue depuis la mer © Les Naturalistes de Mayotte
- ▶ Pigeon vert © Fabrice Cugny






Gestion et protection de l'environnement

Les îlets de Petite Terre : une biodiversité d'exception, Guadeloupe

En 1998, la Réserve naturelle des îlets de Petite Terre est créée en raison de son fort intérêt écologique. Dès 2001, elle est cogérée par l'association Titè et l'ONF, qui coordonnent un réseau de nombreux partenaires scientifiques et techniques locaux notamment en matière d'étude et de suivi du patrimoine naturel. L'association AMAZONA intervient notamment dans le cadre des suivis ornithologiques. Malgré une superficie limitée, 990 ha, la Réserve des îlets de Petite Terre permet la protection d'habitats terrestres et marins d'exception. Lagon et barrière corallienne, salines, mangroves, forêts sèches, petite falaise, la diversité d'habitats qu'elle abrite n'a d'égale que l'incroyable diversité des espèces qu'elle héberge. L'espèce emblématique de la Réserve est l'Iguane des Petites Antilles. Avec près de 10 000 individus,

Petite Terre accueille l'une des plus importantes populations de cette espèce endémique, présente uniquement sur les îles allant d'Anguilla à la Martinique. Mondialement menacé, cet iguane nécessite des mesures de protection pour assurer sa survie. Deux espèces de tortues marines, la Tortue verte, classée "En Danger" et la Tortue imbriquée classée "En Danger critique d'extinction" trouvent également un refuge salvateur sur ces îlets. La réserve est également une halte migratoire d'importance pour des espèces d'oiseaux migrateurs, ainsi qu'un site de nidification pour quelques couples de limicoles.

Au niveau marin, le lagon et la barrière corallienne recèlent de nombreuses espèces de coraux, de poissons, raies, requins, etc. Le Grand Dauphin et la baleine à bosse sont aussi régulièrement observés depuis la réserve. Le principal service écosystémique assuré par la réserve et bénéfique à l'Homme est d'ailleurs la production de ressources halieutiques. Les nombreuses actions de conservation mises en place par la réserve sont considérées comme une contribution directe du territoire aux engagements nationaux et internationaux (Convention de de Bonn ou de Carthagène).



La gestion et la protection de l'environnement est l'unique mission des réserves naturelles. Pour autant, leurs actions génèrent des richesses qui dépassent le seul domaine de la conservation de la vie sauvage. C'est aussi le cas de cette réserve. L'attractivité que génère les espèces de flore et faune sauvages impacte très nettement le tourisme nautique. En effet, les retombées économiques pour les croisiéristes et loueurs d'embarcations, qui organisent régulièrement des visites à la journée sur la réserve, sont estimées à 2 850 390 € pour 33 534 visiteurs annuels. Un bénéfice non négligeable pour les entrepreneurs touristiques locaux.

Frantz Delcroix

Présidente d'AMAZONA

oiseauxguadeloupe@yahoo.fr



Concilier protection et activités économiques

L'attractivité du Parc des Grandes Fougères sur le tourisme local, Nouvelle-Calédonie

Situé sur les communes de Farino, Moindou et Sarraméa, le Parc provincial des Grandes Fougères, héberge sur 4 535 ha une biodiversité exceptionnelle. Cette forêt tropicale humide abrite près de 500 espèces végétales, dont 70 % sont endémiques⁵, n'existant nulle part ailleurs. Des oiseaux rares, comme le Cagou, la Perruche de la Chaîne ou encore le Pigeon vert peuvent être observés dans ce parc de la Province Sud. Cette aire protégée a également été identifiée comme une zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) par BirdLife International. A ce titre, la SCO-BirdLife en Nouvelle-Calédonie est un des partenaires privilégiés du parc. C'est un site exceptionnel pour la recherche mondiale en biodiversité et des botanistes, entomologistes ou encore des ornithologues du monde entier viennent y mener des études.

Un tel site est aussi une aubaine pour les différents opérateurs touristiques, comme pour l'un des prestataires proposant au sein du parc une activité

d'accrobranches. Ce professionnel du tourisme a enregistré en 2013, 1 276 clients pour un montant de 3 830 000 CFP (soit 32 126 €). Dans la même optique, deux raids y ont été organisés la même année, avec 376 participants pour une recette équivalente à 846 000 CFP (soit 7 096 €). L'attractivité de ce parc est aussi une réelle opportunité pour les professionnels de la restauration et de l'hôtellerie. Le montant des recettes perçues par les restaurants et hôtels, par des visiteurs du Parc est estimé à 108 406 566 CFP (soit 908 450 €), dans un rayon de 20 km autour de l'entrée des Grandes Fougères. Près de 60 % de ces retombées profitent aux gîtes, hôtels et restaurants des communes de Farino et Sarraméa, à proximité du parc (moins de 10 km). Les 40 % restant concernent les communes de Moindou et la Foa (entre 10 et 20 km de l'entrée du Parc). Le potentiel local a permis en octobre 2014 l'accueil du 5^{ème} Réunion du Partenariat régional de BirdLife Pacifique, amenant une retombée directe de 1 150 000 CFP (9 637 € pour la restauration, hébergement) par la venue des différentes délégations du Pacifique. Les secteurs comme le tourisme, sont souvent les premiers bénéficiaires d'une protection durable de la nature. Dans ce cas, le levier attractif généré par l'implantation du parc, participe directement au maintien des emplois du secteur touristique avoisinant.

Fabrice Cugny,
Directeur de la SCO
BirdLife Nouvelle-Calédonie
directeur@sco.asso.nc



⁵ Selon une étude menée par l'IRD en 2009.



Concilier protection et activités économiques

Des services écosystémiques en faveur de l'agriculture, Étang de St.-Paul, La Réunion

Créée en 2008, la Réserve naturelle de l'Étang de St.-Paul, d'une superficie de 447 ha, est gérée par la mairie du même nom. Du fait de son fort intérêt écologique, la SEOR collabore régulièrement avec le gestionnaire en apportant ses compétences et son savoir-faire. Située à proximité directe de la ville de Saint-Paul, cette position lui confère une grande interaction avec les nombreux acteurs économiques en présence.

La zone humide que constitue la réserve au cœur d'une région les plus chaudes et arides de La Réunion fournit des services de différentes natures aux populations riveraines : protection contre les crues, stockage de carbone, chasse, pêche, activités de loisirs ou encore activités agricoles.

La production agricole, principalement maraîchère et fruitière, est l'activité économique dominante réglementée de la réserve. Depuis 2013, la gestion durable du niveau des eaux, le dégagement et le suivi de l'état des canaux par les agents de la réserve permettent de concilier les enjeux de protection du patrimoine naturel présent ainsi que ceux du secteur agricole. En effet cette zone humide abritant encore 30 % d'espèces indigènes et endémiques est la plus importante des Mascareignes. En parallèle, elle constitue depuis longtemps un bassin favorable à l'agriculture qui bénéficie très largement des services écosystémiques délivrés.

▲ Busard de Maillard en vol © Jean Noël Jasmin

6 Informations récupérées auprès de la Chambre d'Agriculture de La Réunion



A titre d'exemple, le cas de la production de petits piments. Cette activité représenterait 25 ha cultivés et 80 % de la production maraîchère plein champ déclarée⁶, pour une recette annuelle d'environ 900 000 €. Les charges de production classiques liées à cette activité (engrais, produits phytosanitaires, pompage de l'eau captée, main d'œuvre) sont estimées entre 200 000 et 350 000 euros annuels.

Or, l'étang permet aux agriculteurs de faire de sérieuses économies de fonctionnement. D'une part, grâce à l'enrichissement naturel des sols (rétention biologique des éléments tels que l'azote, le phosphore et le potassium qui sont charriés par les ravines affluentes). D'autre part, via l'apport en eau par captages légaux. Ce dernier service écosystémique est particulièrement utile aux productions agricoles, dans cette zone aride de La Réunion. Son coût ne représente pour l'exploitant que le prix d'investissement et d'entretien d'une

pompe, du matériel d'irrigation et du carburant, soit environ 500 € annuel.

Cette activité prédominante sur l'Étang de Saint-Paul est une source de revenus significative pour de nombreuses personnes. Non seulement, cet exemple montre qu'il est possible de concilier protection de la nature et activités économiques, mais il met en lumière l'impact économique direct, d'un site géré durablement sur des activités agricoles.

François-Xavier Couzi,

Directeur de la SEOR

contact@seor.fr



- ▲ RNN Étang de Saint-Paul © Erwan Solier
- ▶ Élevage divaguant de Bœuf Moka © Erwan Solier





Éducation et Formation

Le cas des Réserves naturelles de l'Amana et de l'île du Grand Connétable, Guyane

La Réserve naturelle de l'Amana se situe sur les communes d'Awala-Yalimapo et de Mana et occupe une superficie de 14 400 ha. Elle est gérée par le Parc naturel régional de Guyane et emploie à ce jour 8,3 ETP. L'association GEPOG, gestionnaire par ailleurs de la Réserve de l'île du Grand Connétable, travaille avec l'équipe de la Réserve d'Amana depuis de nombreuses années. La réserve préserve le site majeur de pontes de tortues marines sur l'ensemble de l'Atlantique, ce qui confère à la commune Awala-Yalimapo un attrait touristique important. Très engagée dans des actions d'éducation à l'environnement et de

sensibilisation, l'équipe dispose d'un musée et d'un sentier botanique permettant d'accueillir en moyenne 3 795 visiteurs et 1 053 écoliers par an. Cette activité a par ailleurs permis de créer 2 emplois. L'équipe d'Amana propose également tous les ans, durant le pic de ponte des tortues marines, un programme ouvert au grand public, qui a pour vocation d'informer, sensibiliser et former le public à l'observation des tortues. Elle effectue aussi des opérations de sensibilisation sur les plages et propose des conférences grand public qui touchent 3 400 personnes par an.

La Réserve de l'île du Grand Connétable est rattachée à la commune de Régina. Au cœur des 7 852 ha de cette réserve en pleine mer, au large du fleuve Approuague, se trouve l'île qui lui donna son nom. Elle est co-gérée par le GEPOG et l'ONCFS. La gestion de cet espace implique que l'équipe suive certaines formations professionnelles. Pour surmonter l'écueil de l'isolement géographique vis-à-vis des



organismes de formation métropolitains, la stratégie de formation des réserves vise à la mutualisation des besoins pour permettre l'organisation de sessions de stage en Guyane (commissionnement, formation aux premiers secours, etc.). Pour pallier cet éloignement, les réserves misent également sur la mutualisation des compétences : organisation des Journées d'Echanges Techniques (JET) entre garde-techniciens, échanges inter-réserves des gardes. En moyenne, les JET et les échanges entre gardes avec la Réserve de l'île du Grand Connétable concernent une trentaine d'agents de terrain.

Les professionnels du tourisme profitent également de cette formation continue en fournissant les services d'hébergement et de restauration, autant sur le site d'accueil des JET que via les prestations fournies aux formateurs venus de métropole. Les réserves jouent donc un rôle social essentiel

tant sur le plan de l'éducation à l'environnement qui est une des priorités de la Stratégie Nationale de la Biodiversité et contribue au bien-être des citoyens⁷, que sur celui de l'évolution professionnelle des travailleurs, autre enjeu national⁸.

Nyls de Pracontal,
Directeur du GEPOG
association@gepog.org

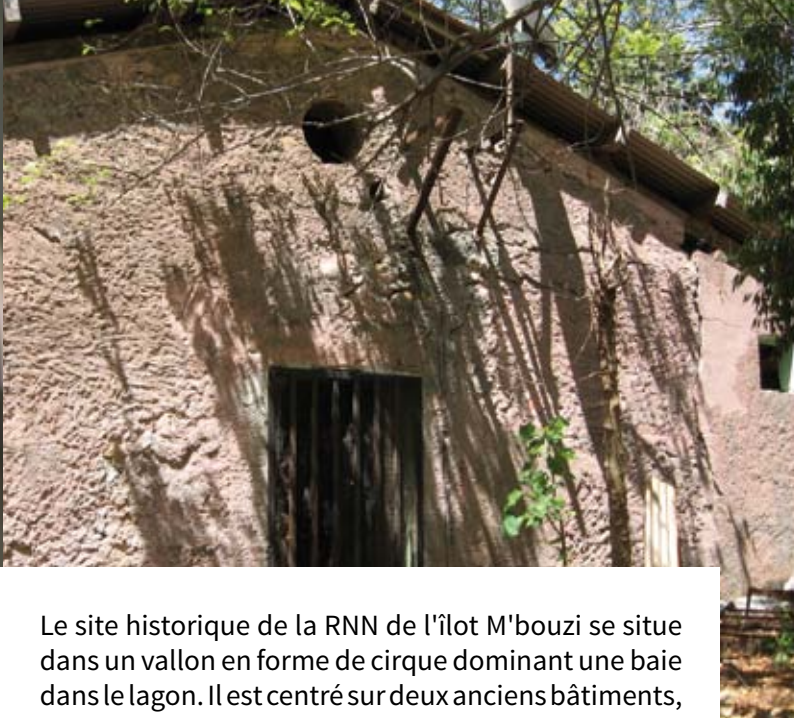


▲ Frégate superbe, mâle en parade © Jean-Luc Roustan

▶ Plage de Yalimapo © Kévin Pineau

⁷ BirdLife International (2006), Le bien-être grâce à la nature dans l'Union européenne. www.birdlife.org

⁸ Loi formation professionnelle, formation et démocratie sociale. www.travail-emploi.gouv.fr



Valorisation du patrimoine culturel

Restauration d'un site archéologique sur l'îlot M'Bouzi, Mayotte

La Réserve naturelle nationale (RNN) de l'îlot M'bouzi, première et unique du genre à Mayotte, abrite un patrimoine naturel exceptionnel : un des derniers reliquats de la forêt sèche endémique de l'archipel des Comores. Au cœur de ce joyau de la biodiversité, un autre patrimoine a été préservé, témoin d'une partie de l'occupation humaine de l'îlot mais aussi de l'histoire de Mayotte. Il s'agit des vestiges bâtis de l'ancienne léproserie de ce territoire français de l'océan Indien.

Le site historique de la RNN de l'îlot M'bouzi se situe dans un vallon en forme de cirque dominant une baie dans le lagon. Il est centré sur deux anciens bâtiments, des lazarets ayant servi aux soins d'une colonie de lépreux qui a compté jusqu'à 150 personnes. L'un date du XIX^{ème} siècle dont il ne reste que les vestiges des murs d'enceinte hauts de 1 m en moyenne, l'autre a été restauré de façon sommaire au début du XX^{ème} siècle. Le site comprend par ailleurs un quai de débarquement rustique, des digues, des terrasses, des lignes d'empierrement pour la délimitation des parcelles, des sentiers balisés, des escaliers d'accès aux terrasses et un vestige de four creusé dans la roche.

Aussi inconnu que malmené par quinze années d'une utilisation déraisonnée de la part d'une association ayant introduit une population proliférante de lémuriens sur l'îlot, ce patrimoine a été identifié par le gestionnaire de la réserve à partir de 2011.

▲ Foudi des Comores, une sous-espèce de Mayotte en déclin sur le territoire © Yann Stephan

Léproserie ▲
© RNN M'Bouzi

Récifs coralliens de l'îlot M'bouzi vus par transparence ▲
© Thomas Roussel/RNN M'Bouzi

Un projet conséquent était nécessaire pour restaurer et valoriser ce patrimoine négligé et détérioré jusqu'alors. 22 jours de travail sur le terrain ont été nécessaires au nettoyage et à l'évacuation de 20 m³ de déchets, à la création d'un sentier de découverte historique et naturaliste et aux premiers travaux de restauration des aménagements périphériques des bâtiments.

Fruit d'une collaboration entre l'association des Naturalistes de Mayotte, gestionnaire de la RNN de l'îlot M'Bouzi, la Fondation du patrimoine, Réserve Naturelle de France, la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et la Direction des Affaires Culturelles de Mayotte, cette initiative a été l'occasion de communiquer sur les missions de la réserve mais aussi d'impliquer les populations.

Ainsi, l'association de réinsertion TAMA a été sollicitée pour les chantiers et l'association villageoise ADEDUPASS (Association pour le développement durable de Passamainty) partenaire de la réserve est intervenue bénévolement.

En restaurant ce patrimoine culturel, la réserve se fait gardien de mémoire d'une histoire locale, gage de son ancrage dans le territoire.

Fiona Roche,

Conservatrice de la Réserve naturelle nationale de l'îlot M'Bouzi
Les Naturalistes de Mayotte
conservateur@naturmay.org





Promotion et renommée du territoire

Les Réserves de l'Amana et de l'île du Grand Connétable, vecteur de valorisation du territoire guyanais

L'outil Réserve naturelle participe généralement à valoriser le territoire dans lequel il est implanté. Outre l'attrait touristique, par les fonctions paysagères et la biodiversité qu'elle protège, une réserve attire également les médias locaux et nationaux. Celle de l'Amana a, par exemple, été l'objet d'un reportage dans l'émission "Silence, ça pousse" ou d'un documentaire de la série "OYARONI - Rencontres entre l'Oyapock et le Maroni". Reportages télévisés

ou articles de presse écrite sont régulièrement réalisés sur ces espaces. A chaque passage du site dans la presse, qu'elle soit régionale ou nationale, c'est l'ensemble du territoire qui rayonne.

Les espaces naturels protégés constituent également des pôles d'attractivité scientifique importants. La Réserve de l'île du Grand Connétable est, par exemple, un acteur essentiel de l'étude du milieu marin en Guyane, puisqu'il s'agit de l'unique aire marine protégée du Plateau des Guyanes. De nombreux programmes de recherche profitent du soutien logistique et humain offert par la présence de la réserve pour se déployer sur le territoire. Des équipes du "Centre d'Études Biologique de Chizé" (CNRS) ou encore de l'UMR "Littoral Environnement et Sociétés" séjournent chaque année en Guyane dans le seul but d'étudier l'avifaune de la réserve. Il en est de même pour la Réserve de l'Amana, qui par ses différents écosystèmes mal connus aujourd'hui, attire de nombreux chercheurs nationaux et internationaux.



La réserve accueille en moyenne 5 à 6 missions scientifiques par an, venant étudier les tortues marines, le fonctionnement trophique des vasières ou encore la dynamique du littoral. Les retombées économiques induites par ces missions scientifiques concernent divers produits et services (alimentation, logement, transport, matériel, etc.) et majoritairement le territoire d'accueil (à 80 %). Enfin, ces réserves sont très impliquées dans les politiques locales d'aménagement du territoire. Le Grand Connétable est membre du Conseil d'Administration du réseau GRAINE-Guyane, de Comités de Gestion d'autres Réserves, mais aussi du Conservatoire d'Espaces Naturels de Guyane, ce qui lui confère une bonne implantation dans les réseaux locaux professionnels, sans parler du réseau inter-réserves. Des sorties officielles sur la réserve naturelle avec les partenaires politiques et financiers permettent de partager les enjeux liés à l'aire protégée et plus généralement

au milieu marin, aux îles et îlets rocheux. Outre leur rôle premier de préservation de sites naturels, les réserves s'impliquent au-delà en mettant leurs compétences au service des politiques locales d'aménagements. En témoignent les sollicitations à la fois des pouvoirs publics mais aussi des collectivités locales. Les aires protégées constituent donc un acteur à part entière du développement des territoires.

Nyls de Pracontal,
Directeur du GEPOG
association@gepog.org


Réserve Naturelle
ÎLE DU GRAND-CONNÉTABLE



Couples de Sternes royales © Jean-Luc Roustan
Crèche de Sternes royales, de S. de Cayenne
et Mouettes atricilles © RNNC



Vers un réseau de sites écologiques en outre-mer

Recommandations :

- Poursuivre la création d'un réseau d'aires protégées à statut fort, assurer sa mise en œuvre de manière contractuelle en s'inspirant et en améliorant l'expérience Natura 2000.
- Attribuer des financements spécifiques à la gestion de ces zones.
- Investir dans des « Emplois verts » en faveur de la protection de la nature. La mise en place d'un réseau de sites protégés et gérés nécessitera la mise en place d'un plan de gestion et la désignation de gestionnaires, ce qui générera des emplois pérennes.
- Soutenir le développement de cursus de formation initiale et continue en environnement à tout niveau, en s'appuyant sur des structures existantes et des échanges de savoir-faire au travers de la coopération régionale.
- Développer des partenariats entre acteurs de l'environnement et du tourisme dans le but de développer des projets éco-touristiques concertés (dans le respect du tourisme durable) autour de la découverte d'espaces et d'espèces emblématiques.
- Faire de l'éducation et de la sensibilisation à la protection de la nature une priorité dans les territoires d'outre-mer. L'éducation à la nature est primordiale pour garantir la protection de la biodiversité, des financements appropriés doivent être fléchés au niveau régional pour la mise en œuvre de ses actions. Un réseau de sites protégés sera un outil supplémentaire pour sensibiliser l'ensemble des populations.



Cette brochure a été réalisée grâce au soutien du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, ainsi qu'avec le soutien du réseau TEMEUM.



LPO - Service Éditions © 2015 - n° ED1503006CR - Photos de couverture : Île du Grand Connétable © Stéphane Hamel / Tortue imbriquée © Gildas Le Minter / RNN M'bouzi. Photo ci-dessus : Sternes de Cayenne © Kévin Pineau. Imprimé sur Cyclus print par Imprimerie Lagarde - 17 Saujon - Imprim'Vert.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ